



Une vitrine spectaculaire sur la ville

La façade de la Maison des Chevaliers est bien sûr ce qui, outre lui valoir son appellation, lui doit sa renommée. Sur « la grande rue de Riquet », vers l'est, s'affiche en effet son visage le plus orné et élaboré, que les siècles ont épargné et qui a mérité son classement comme Monument historique en 1875. C'est par ces faits d'affichage en façade que la Renaissance s'est introduite en France dans un premier temps, sous le règne de François I^{er}. Les historiens de l'architecture française, tel Louis Hauteceur²⁵⁸, ont fait remarquer depuis longtemps combien il était plus aisé d'adopter des ornements de surface que de transformer des procédés constructifs traditionnels, d'altérer des distributions intérieures, de créer une ordonnance globale de l'édifice transformant radicalement l'esthétique, alors que les usages familiaux et sociaux du bâti ne changeaient que lentement. Mais la façade de la Maison des Chevaliers présente un répertoire complexe qui correspond à des modes qui se sont succédé sur plusieurs décennies, certains motifs étant employés depuis longtemps, dès le xv^e siècle en Italie, certains étant très rares, d'autres encore étant tout récents et témoignant d'une réaction rapide aux nouveautés.

La récente restauration qui lui a redonné sa blondeur, surtout la matinée lorsque le soleil vient la frapper, en autorise une lecture nettement plus distincte et il conviendra d'en examiner individuellement les composantes. De plus, leur association n'a pas d'équivalent et a requis un sens original de la composition, s'agissant d'une superficie modeste qui impliquait de les imbriquer étroitement.

Un document contractuel : le prix-fait au maître maçon Loys Pic

La façade a l'avantage d'être précisément datée, grâce au prix-fait du 9 mars 1545 (1546, l'année commençant alors au 25 mars)²⁵⁹ et au fait que l'on sait, par un ajout à ce document, qu'elle avait été menée à bon terme en 1547. Ce document fournit aussi le nom du maître maçon, Loys Pic, habitant de Pont-Saint-Esprit, et son surnom « Grinhan ». Son lieu de résidence témoigne du fait qu'il connaissait sûrement une autre demeure notable connue aussi sous le nom de Maison des Chevaliers, l'hôtel urbain des Piolenc dominant la rive droite du Rhône à Pont-Saint-Esprit. Quant à son surnom, il pourrait signifier qu'il a travaillé sur le chantier du château de Grignan durant la phase des travaux menés sous Louis Adhémar, de 1540 à 1545 autour de la cour du Puits, qui présente des ornements intéressants à comparer à ceux de la maison de Noël Albert.

Les professions du bâtiment ne sont pas alors clairement délimitées dans leurs attributions et leurs compétences à cette date et le vocabulaire les désignant est fluctuant. Le terme d'« architecteur » n'est que rarement employé et désigne alors le plus souvent des Italiens connaissant les traités, d'abord manuscrits puis édités au xvi^e siècle, des concepteurs et dessinateurs d'édifices souvent utopiques²⁶⁰. Les maîtres maçons français, qui relèvent des métiers jurés traditionnels, peuvent avoir des compétences et une culture en matière d'architecture dépassant celles d'un artisan et d'un conducteur de chantiers, outre la maîtrise de la taille spécifique des pierres à assembler, celle de monter des murs et dresser de beaux parements, de lancer des voûtes de structures diverses, de réaliser ou d'agencer des éléments ornés. Ce sont des techniciens formés sur les chantiers, le

²⁵⁸ L. Hauteceur, *Histoire de l'architecture classique en France*. T. I : La formation de l'idéal classique – I – La Première Renaissance (1495 à 1535-1540). Paris : Picard, édition refondue et augmentée de la première édition de 1937, 1963 : chapitre V, Origine et évolution du décor et du style.

²⁵⁹ Cet acte notarié a été transcrit et commenté dans la *Revue du Vivarais*, t. 38 (1931), p. 98-105.

²⁶⁰ L. Callebaut (dir.), *Histoire de l'architecture*. Paris : Flammarion, 1998 : chapitre I, « Architecte » : histoire d'un mot.

La Maison des Chevaliers de Viviers
LE LOGIS SUD, FAÇADES.
 Élévation périodisée

DAO Laurent Maggiori LA3M

- Antérieur au XV^e siècle.
- XV^e siècle.
- XVII^e - XVIII^e siècles.
- XIX^e - XX^e siècles.

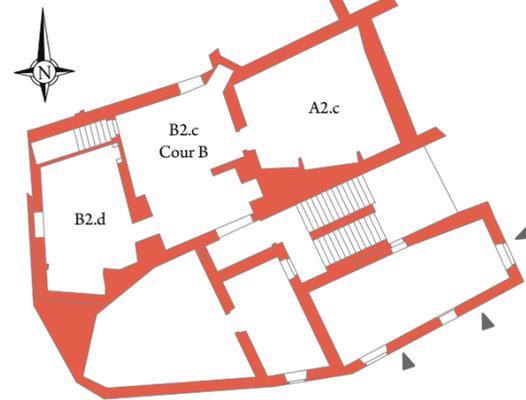
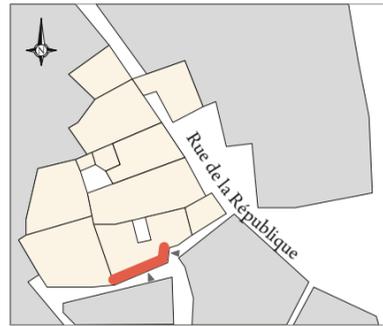
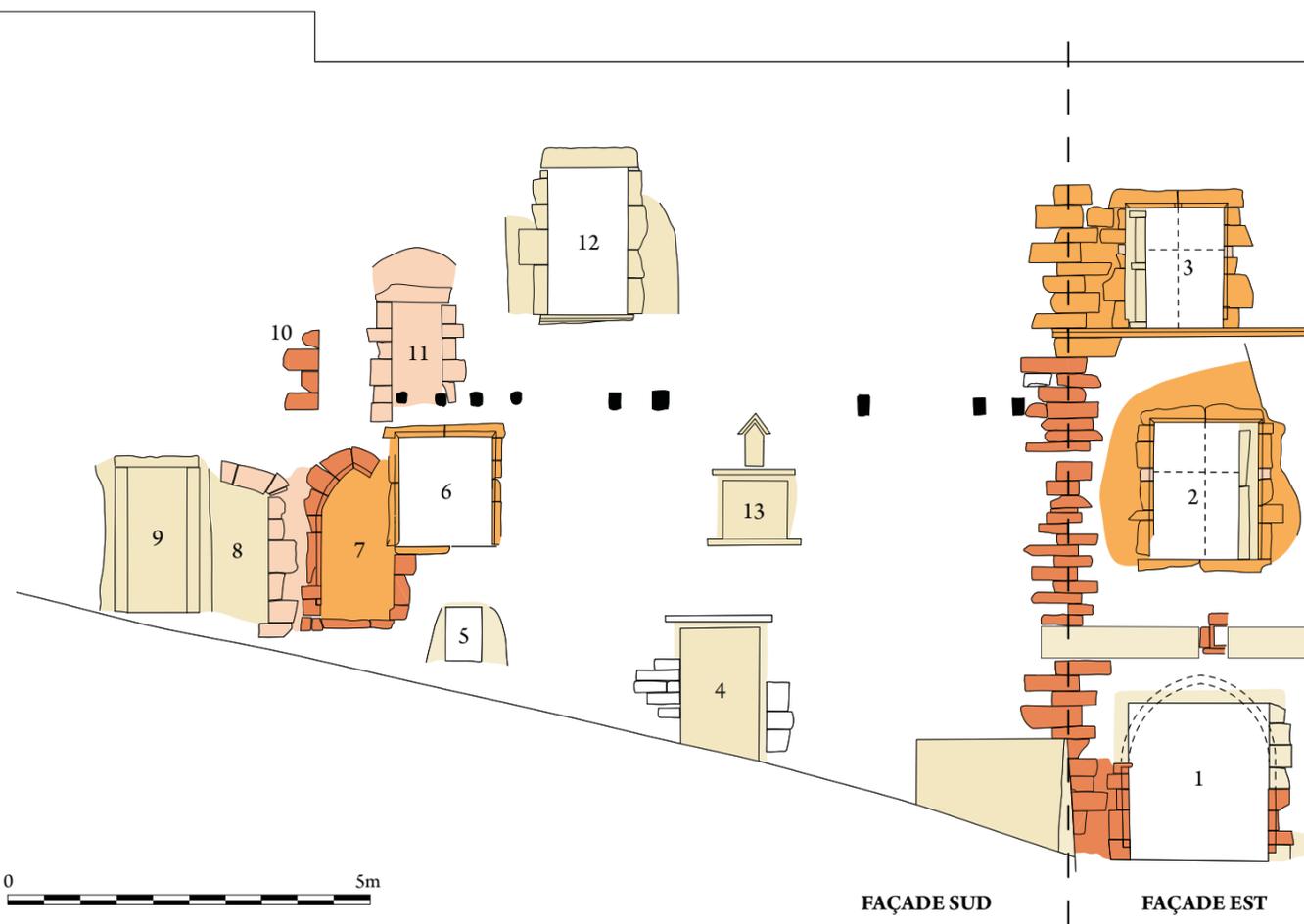


Schéma du logis sud de la Maison des Chevaliers
 (DAO M. Charlet d'après les relevés de H. Hansen)



étage et sa réalisation a condamné la porte primitive. Elle est large de 1,27 mètre, linteau et montants affectés d'un large chanfrein ; ceux-ci sont montés en pierres étroites, sans harpage avec la maçonnerie. L'absence de trace de croisillon et d'attache du meneau pourrait suggérer l'existence d'éléments en bois, peut-être un simple meneau ?

Les deux autres fenêtres (n° 2 et n° 3) s'ouvrent aux premier et deuxième étages de la façade est, au-dessus du portail. Elles ne sont certainement pas contemporaines : elles ne sont pas établies dans le même axe, leur mouluration n'est pas la même, celle du haut a son appui saillant mouluré (bandeau et cavet séparés par un listel) prolongé en cordon régnant sur toute la largeur de la façade, avec un léger retour du côté sud. Les deux portent le souvenir d'un croisillon dont les extrémités ont été remplacées par une courte pierre chanfreinée après sa suppression. Les deux fenêtres ont été rétrécies, sans doute au XIX^e siècle, par l'établissement d'un nouveau montant, à droite dans un cas, à gauche dans l'autre. La croisée du premier étage était large de 1,45 mètre, ses montants et son linteau chanfreinés. Son établissement a entraîné une large ouverture de la maçonnerie antérieure. Le harpage des montants est faible. La fenêtre du deuxième étage, large de 1,36 mètre, est de meilleure facture, les montants, en pierres mieux dimensionnées, sont bien harpés avec la maçonnerie qui lui est contemporaine ; tout comme le linteau, ils sont entaillés d'un cavet ; les pierres qui ont remplacé les extrémités du croisillon ont été taillées avec chanfrein, ce qui laisse entendre que la suppression du meneau et du croisillon est antérieure au rétrécissement de la baie, comme c'était le cas aussi de la croisée du premier étage. L'établissement de cette croisée pourrait aller de pair avec une reconstruction de l'étage ; à ce niveau, le chaînage d'angle est de meilleure qualité qu'aux étages inférieurs. Cette croisée a été restituée en 2018.



Fenêtre du deuxième étage de la façade est du logis sud (n° 3) avant restauration.

Il est difficile d'avancer une chronologie relative de ces fenêtres. Nous les situons à des moments différents du XV^e siècle ou du premier tiers du suivant, sans exclure que la réfection du deuxième étage ait pu relever des travaux de Noël Albert.

Nous ignorons tout de l'état des circulations dans ce logis, tant au XIV^e siècle qu'à la veille des travaux entrepris par Noël Albert, si ce n'est que le mur nord montre, au niveau de la cinquième volée de l'escalier actuel, une structure verticale en pierre de taille, avec, en bas, une pierre disposée en biais qui pourrait suggérer la présence d'un escalier en vis.

Une demeure sur cour au XV^e siècle

Nous pouvons plus facilement restituer ce que fut la partie centrale de cette demeure vers la fin du XV^e siècle, période qui nous est suggérée par le type de fenêtres existant à la fois sur l'escalier en vis de la cour principale et sur la face nord de l'arceau qui relie le logis oriental à la partie principale de la maison : des demi-croisées au pourtour mouluré de baguettes entrecroisées, surmontées de larmiers retournés.

Il s'agit d'une demeure dont la partie principale est organisée autour d'une cour (cour A), avec maison avant qui devait reprendre l'un des logis antérieurs muni de sa façade romane, des logis latéraux issus sans doute du bâti antérieur et une maison arrière peut-être neuve.

La cour actuelle se trouve au niveau du premier étage, elle se trouvait, à l'époque qui nous intéresse, au rez-de-chaussée ; il s'agit de la partie ouest de la pièce A1.a, espace aujourd'hui voûté. On y voit, dans son angle nord-est, la saillie d'un bâti polygonal qui formait la partie basse de l'escalier en vis. On y accède par une porte, large de 77 centimètres, constituée d'un linteau chanfreiné et de piédroits en quart-de-rond du côté intérieur.



L'introduction de la Renaissance dans le sillon rhodanien (1520-1550)²⁸³

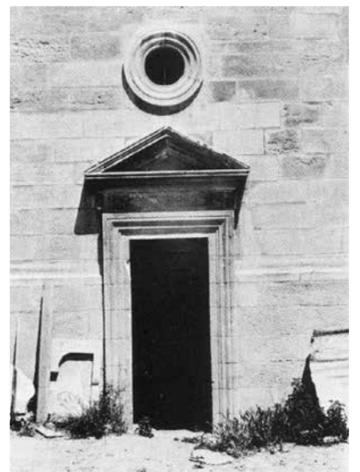
Les nouveautés artistiques de la Renaissance sont apparues naturellement autour des centres du pouvoir, des commanditaires royaux, princiers, de la haute noblesse ou titulaires des principales fonctions de l'État. C'est le cas en Val de Loire et au-delà, dès la fin du xv^e siècle, autour des résidences royales d'Amboise ou de Blois et celles des grands dignitaires. C'est encore par exemple la situation en Picardie autour du connétable Anne de Montmorency ou celle de la Normandie autour du cardinal d'Amboise. Les régions rhodaniennes, par leur éloignement et leur histoire, restent alors à l'écart du pouvoir royal, mais bénéficient d'autres sources de la modernité de ce temps.

Les prémices de la Renaissance dans la moyenne vallée du Rhône

Le gothique tardif

La Provence, le Comtat Venaissin et la vallée du Rhône ont été, à la faveur de l'installation de la papauté en Avignon en 1309, de la présence des légats pontificaux à partir de 1433 puis du rôle artistique de la Cour provençale des Anjou, en contact avec les mouvements artistiques initiateurs de la Renaissance. René d'Anjou accueillait le sculpteur et architecte Francesco Laurana et d'autres artistes italiens dans les années 1460-1470. Leurs œuvres à Marseille et Avignon n'étaient pas passées inaperçues. L'architecte Giuliano da Sangallo séjournait en Provence à l'invitation du cardinal della Rovere en 1495-1496²⁸⁴. Il a d'ailleurs laissé de son passage au Petit Palais d'Avignon une porte sur le jardin, d'un dessin dont la nouveauté n'aura pourtant aucune influence locale à son époque.

Dans le même temps, le gothique se renouvelle sur la façade méridionale du même Petit Palais, construite après 1481 par Antoine Colin pour Giuliano della Rovere²⁸⁵, en empruntant à l'Italie « son ordonnance claire et son horizontalisme²⁸⁶ ». Ce modèle sera repris pour les maisons dites de Diane de Poitiers à Montélimar²⁸⁷ ou à Sérignan-du-Comtat²⁸⁸, à l'hôtel de Baroncelli d'Avignon



²⁸³ La matière de ce chapitre est pour l'essentiel issue de ma thèse de doctorat : C. Trézin, *Grignan, un château provençal. Du castellum au palais d'Apollidon*. Presses universitaires de Rennes, 2013, 460 p. Les références documentaires relatives aux chantiers tricastins (Grignan, La Garde-Adhémar, Suze-la-Rousse, etc.) et à leurs commanditaires y figurent. Elles ne sont que partiellement citées ici pour ne pas alourdir la lecture.

²⁸⁴ J.-J. Gloton, *Renaissance et baroque à Aix-en-Provence. Recherches sur la culture architecturale dans le Midi de la France de la fin du XV^e au début du XVIII^e siècle*. Rome : BEFAR, 1979, t. I, p. 33.

²⁸⁵ J.-J. Gloton, *op. cit.*, t. I, p. 21, p. 32 (note 73), p. 36-38. F. Robin, *Midi gothique de Béziers à Avignon*. Picard, 1999, p. 142.

²⁸⁶ J.-J. Gloton, *op. cit.*, t. I, p. 21.

²⁸⁷ Construite pour Jean de Poitiers, chanoine de la collégiale Sainte-Croix, sur le terrain qu'il acquiert en 1492.

²⁸⁸ F. Crespo, *La maison dite de Diane de Poitiers à Sérignan-du-Comtat*. Mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1993 (dactylographié). Cette maison est mal datée : après 1486 ou après 1516.



Frise d'ove entre deux dards formant trois frises superposées, sur l'entablement de la Maison Carrée de Nîmes.

Les deux fenêtres sont des croisées à meneau et croisillon. L'habitude de vitrer seulement la partie supérieure des baies, en panneaux fixes, en raison de la cherté du verre et de la fragilité des éléments de verre sertis dans un réseau de plombs, et de clore la partie basse par des châssis tendant des toiles cirées translucides ou des feuilles de parchemin huilées et de les occulter durant la nuit par des volets de bois intérieurs pivotants, explique sans doute le fait que, si la colonnette centrale fait office de meneau, les trois fûts sont recoupés aux trois-cinquièmes de la hauteur par une moulure aiguë qui forme croisillon : une formule qui, là encore, constitue un compromis entre les nécessités pratiques et la volonté de se référer aux formes antiques connues à travers monuments et traités illustrés. Ces moulures étroites, qui sont visibles également sur les fenêtres de l'escalier en vis donnant sur la cour intérieure, témoignent bien d'une phase stylistique antérieure à celle de la façade : ces baguettes y sont multipliées par quatre à la fenêtre du premier niveau de la tourelle d'escalier, juxtaposant ainsi à plaisir les croisements dans les angles et se transforment en cordelières aux niveaux supérieurs, le motif pittoresque de la corde torsadée étant un motif récurrent dans le premier quart du XVI^e siècle, notamment dans les édifices aménagés pour Anne de Bretagne ou dans ceux commandités par le roi Manuel 1^{er} de Portugal.

Frise des Chevaliers.



Bucranes sur le linteau des fenêtres du premier étage.

Pour compenser la différence de hauteur entre le grand ordre des trois pilastres et le petit ordre des colonnettes « ioniques », Loys Pic insère au-dessus de ces dernières cinq consoles en courbe et contre-courbe à décor d'acanthé, alternant avec quatre têtes de béliers décharnées, les orbites vides et les cornes torsadées et vrillées portant, suspendu par une boucle, un feston de feuillages et de fruits. La référence de cet élément est le décor des cippes ou autels à sacrifices romains, votifs et commémoratifs plutôt qu'effectifs, cylindriques, triangulaires ou carrés dont les angles s'ornaient de ces têtes de béliers, en fort relief comme à Viviers, avec ces mêmes guirlandes végétales accrochées à leurs cornes. Là encore, il s'agit d'un élément novateur et « savant » alors dans l'architecture française de la Renaissance. Il est intéressant de noter que de tels petits monuments ont existé dans la vallée du Rhône et que le musée archéologique de Fourvière à Lyon conserve ainsi des tauroboles (ornés de têtes de taureaux) et crioboles (ornés de têtes de béliers) du II^e siècle de notre ère.

Les piédestaux des colonnettes ont fait l'objet de soins délicats et d'inventivité : les blasons de Noël Albert, qui ont échappé au bûchage par les révolutionnaires, sont orientés vers la gauche ou la droite, dénotant une certaine désinvolture à l'égard des règles de l'héraldique ; et ce lion « de gueules » (rouge) gravissant la montagne formée d'un amoncellement de roches régulièrement empilées se déploie sur un motif de cuir aux extrémités enroulées. Les faces latérales, malheureusement difficiles à observer, sont sculptées de motifs variés : personnage chimérique au corps formé de feuilles souples, rinceaux végétaux, vase renfermant un bouquet végétal.

Cet étage est couronné par ce que l'on peut considérer comme une architrave à cinq étroits bandeaux séparés par de fines moulures simples qui s'avancent en léger encorbellement progressif. Cette série de lignes horizontales souligne deux compartiments formant frises qui montrent des cavaliers en armures dotés de lances de tournoi, tous les chevaux, sauf un, se dirigeant vers la gauche. Les équipements des cavaliers sont majoritairement des armures contemporaines, mais quatre d'entre eux arborent des harnachements à l'antique, des corselets qui épousent les formes de leur torse, dits « armures anatomiques » et qui se prolongent par des lanières de cuir ou lambrequins, formant des sortes de jupettes et couvrant aussi le départ de leurs bras. Il est délicat



à l'hôpital, confrontait un « *treilhat* » (vigne haute sur piquets ou contre un mur) lui appartenant également¹³³. Le 10 octobre 1555, Noël Albert achetait à Claude Boiron et son épouse Cécile Faure une terre au « *terroir de Bellioure* » [= Bellieure] pour la somme de 50 livres ; les confronts nous apprennent que l'acheteur possédait déjà dans ce quartier une grange et des terres (on a cité plus haut une autre acquisition à cet endroit), le nouvel achat, assez modeste, complétant un ensemble déjà sous sa main¹³⁴. C'est encore dans ce quartier de Bellieure que se trouvait une vigne achetée le 11 décembre 1556 à Jacques Cas (ou Cos), pour la somme de 120 livres, confrontant une autre terre de l'acheteur¹³⁵. Tous ces actes étaient passés « *en la maison du sieur de saint Aulban* ».



Ferme fortifiée de Chamiers à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Un examen plus large des registres notariaux, au-delà de ce simple sondage, permettrait d'en savoir plus sur la fortune foncière de Noël Albert. Il apparaît d'ores et déjà que ses propriétés semblent assez regroupées au nord de Viviers, proches du Rhône ou de l'Escoutay, mais aussi qu'il était implanté à Saint-Montan, peut-être plus largement qu'on ne l'a vu, car il était, depuis une date que nous ignorons, l'un des multiples coseigneurs de ce lieu : nous savons en effet que le 24 décembre 1604 Loys Dussault, docteur ès droit, achetait, pour la somme de 500 livres, à Jacques de Bonlieu, sieur de Saint-Alban, et Esprit de Bonlieu, sieur de Miraval, neveux de Noël Albert, « *la part et portion que ledit feu sieur Albert avait et lui appartenait de la place et seigneurie dudit lieu de Saint-Montan et de la juridiction de celle-ci, haute, moyenne et basse, avec toutes directes, censes, rentes censuelles, penons*¹³⁶ *et autres droits en dépendant et que ledit feu sieur Noël Albert avait et lui appartenait comme seigneur susdit et autrement au dit lieu* »¹³⁷. Noël Albert était aussi possessionné de l'autre côté du Rhône, à Châteauneuf-du-Rhône où il possédait des bois puisqu'après sa condamnation en 1568 on y saisissait 568 stères de bois en provenant, aussi « *au mandement de Saint Pol Troys Chastaux, lieudict Cappelle Chamyer* », où on avait saisi des biens « *consistant en terres, prés et autres revenus* »¹³⁸. Il existe toujours au lieu-dit de Chamier une imposante ferme fortifiée, comportant quatre ailes autour d'une cour, dont la construction peut-être datée du XIV^e siècle. Ce domaine relevait au XIII^e siècle de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, effucée de aldhéc dans les années 1320 ; les cadastres du XVI^e siècle y mentionnent la famille des Magnin, et ne semblent pas citer Saint-Alban¹³⁹.

¹³³ Arch. dép. Ardèche, Jacques Noalhes notaire, 2E 16 001, f° 16-18.

¹³⁴ Arch. dép. Ardèche, Jacques Noalhes notaire, 2E 16 001, f° 81-82.

¹³⁵ Arch. dép. Ardèche, Jacques Noalhes notaire, 2E 16 003, f° 63v°-65.

¹³⁶ Droit d'apposer ses armoiries sur un bien fonds.

¹³⁷ Guillaume Michel, notaire à Viviers ; copie de ce document communiquée par Géraud Manguin. G. Manguin et L.-F. Cave de Benoît, *La coseigneurie de Saint-Montan du Moyen Âge à la Révolution*. 2018, p. 56.

¹³⁸ Arch. dép. Ardèche, fonds Valentin du Cheylard, 65 J 34-5. Acte du 1^{er} mars 1569.

¹³⁹ Renseignements fournis par Olivier Mondon, archiviste de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Noël Albert et les femmes

Nous connaissons le premier mariage de Noël Albert par de rares sources. D'abord le testament de Guillaume, son frère, passé le 26 novembre 1542 : la bénéficiaire d'un legs de 25 livres était « *Anne Philippon, femme de Noël Albert, marchand de Viviers, son frère* ». L'exécuteur testamentaire était M^e Pierre Philippon, bachelier ès droit et notaire, juge du Teil ; originaire sans doute du Pouzin, il s'était installé à Viviers en raison de son mariage avec Claude de Morzelas, fille de Jean de Morzelas qui fut consul à Viviers en 1500 ; quatre de ses cinq filles se marièrent dans cette ville, dont Anne. D'une autre de ces filles, Catherine, naquit Anne Cluzel qui fut probablement l'épouse de Guillaume Albert. Les deux frères auraient donc épousé la tante et la nièce, comme le fait remarquer Auguste Le Sourd¹⁴⁰.



Anonyme, École de Fontainebleau, Le Repas galant (détail). XVII^e siècle. Musée Granet, Aix-en-Provence.

Anne Philippon mourut jeune vers 1556 et nous connaissons ce décès grâce à un poème de Bérenger de La Tour, poète dont il sera question dans le chapitre suivant, poème publié en 1558 dans le recueil *L'amie rustique*. C'est une longue suite de 34 strophes au style souvent ampoulé, intitulé : « *Chant funèbre de feu Anne Philipponne, damoiselle, à N. Albert, seigneur de Saint Alban* ». Nous en donnerons ici quelques strophes significatives :

*Si pour ton âme ainsi mourant
Le regret en terre fut grand
Pour si grand perte inopinée,
Le ciel tant plus aise a été
De voir l'esprit en liberté
Quand sa chair fut abandonnée.*

¹⁴⁰ A. Le Sourd, Les Albert..., 37 (1930), p. 197-198.

La Maison des Chevaliers de Viviers
LE LOGIS PRINCIPAL, NIVEAU 1.
 Plan périodisé

DAO Laurent Maggiori LA3M

- Antérieur au XV^e siècle.
- XV^e siècle.
- XVI^e siècle.
- Voûte antérieure au XV^e siècle.
- Voûte XV^e siècle.
- Voûte XVI^e siècle.
- Voûte XVIII^e siècle.

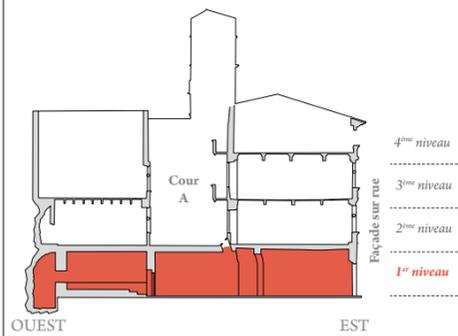
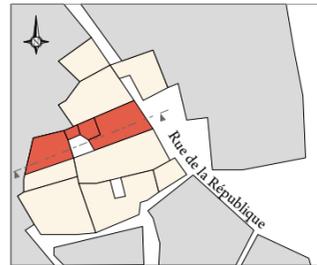
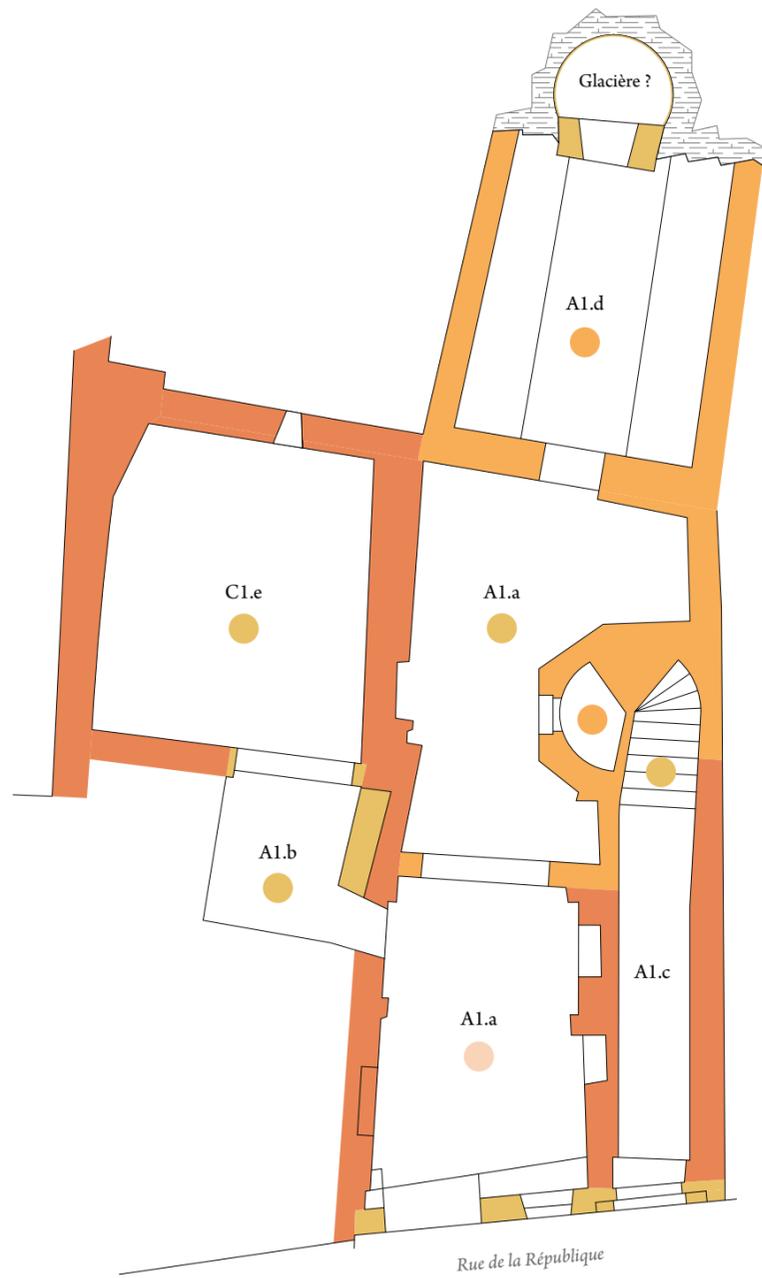


Schéma de la coupe est-ouest de la Maison des Chevaliers
 (DAO M. Charlet d'après le relevé de H. Hansen)



La Maison des Chevaliers de Viviers
LE LOGIS PRINCIPAL, NIVEAU 2.
 Plan périodisé

DAO Laurent Maggiori LA3M

- Antérieur au XV^e siècle.
- XV^e siècle.
- XVI^e siècle.
- XVII^e - XVIII^e siècles.
- XIX^e - XX^e siècles.
- Voûte XV^e siècle.
- Voûte XVI^e siècle.

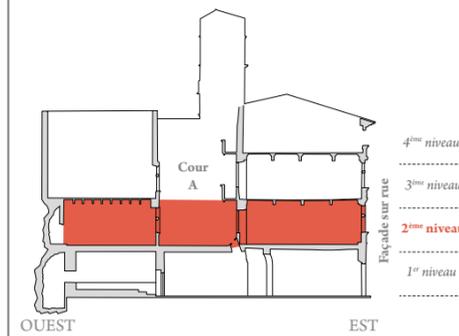
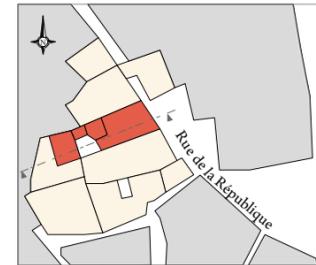


Schéma de la coupe est-ouest de la Maison des Chevaliers
 (DAO M. Charlet d'après le relevé de H. Hansen)

